

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 8 JUILLET 2013

Session spéciale du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 8 juillet 2013 à 18 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Noël Landry, maire
Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Madame Jocelyne L. Mason, conseillère du district 2
Monsieur Yvon Turcotte, conseiller du district 3
Monsieur Marc Quevillon, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Marc Vaillancourt, maire suppléant et représentant de Newport

Absence

Monsieur Ghyslain Chauveau, conseiller du district 6

Est également présent, M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Autorisation de signature du contrat du directeur de la sécurité publique. Abrogation de la résolution 2013-05-0496-A.**
- 5) **Syndicat des pompiers volontaires de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN, lettre d'entente no 2, correction de l'ancienneté de Timothy Morrisson, autorisation de signature.**
- 6) **Acceptation du rapport annuel 2011 du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton.**
- 7) **Acceptation du rapport annuel 2012 du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton.**
- 8) **Ministère de la Sécurité publique, déclaration des incendies (DSI), autorisation de consultation accordée à la MRC du Haut-Saint-François.**
- 9) **Période de questions.**
- 10) **Levée de la séance spéciale.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

2) Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 2013-07-0502-A

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Autorisation de signature du contrat du directeur de la sécurité publique. Abrogation de la résolution 2013-05-0496-A.

Résolution 2013-07-0503-A

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat de travail du directeur de la sécurité publique, M. Éric Cloutier.

Le contrat de travail est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

Cette résolution abroge la résolution 2013-05-0496-A.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Syndicat des pompiers volontaires de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN, lettre d'entente no 2, correction de l'ancienneté de Timothy Morrisson, autorisation de signature.

Résolution 2013-07-0504-A

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu que le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de l'agglomération de Cookshire-Eaton, la lettre d'entente no 2 avec le Syndicat des pompiers volontaires de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN concernant la correction de l'ancienneté de M. Timothy Morrisson.

Cette lettre d'entente est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Acceptation du rapport annuel 2011 du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton.

Résolution 2013-07-0505-A

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'accepter le rapport annuel 2011 du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton tel que déposé.

Ce rapport est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Acceptation du rapport annuel 2012 du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton.

Résolution 2013-07-0506-A

Proposé par le maire suppléant et représentant de Newport Marc Vaillancourt, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu d'accepter le rapport annuel 2012 du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton tel que déposé.

Ce rapport est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Ministère de la Sécurité publique, déclaration des incendies (DSI), autorisation de consultation accordée à la MRC du Haut-Saint-François.

Résolution 2013-07-0507-A

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser la MRC du Haut-Saint-François de consulter les déclarations des incendies (DSI) compilées sur le site Internet du ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Période de questions.

Aucune.

10) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2013-07-0508-A

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 18 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier